



Pôle Territorial
Albigeois-Bastides

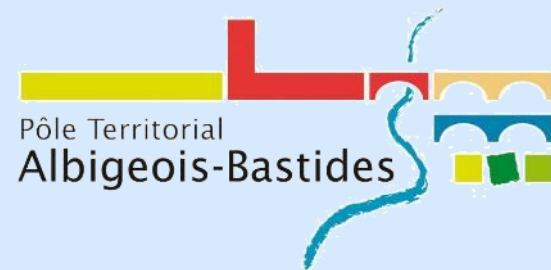
Comité syndical

06 mai 2026 / Sainte Croix

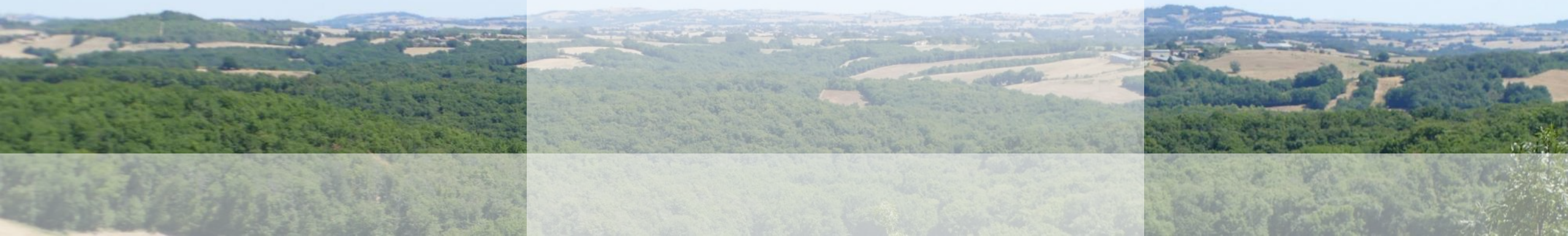


Ordre du jour

1. Installation du comité syndical
2. Election du bureau : Président·e, Vice-Présidents·es, membres du bureau
3. Lecture de la charte de l'élu local
4. Délégation du Conseil Syndical au Président et au Bureau
5. Désignation des représentants AGEDI
6. Désignation des représentants ADEFPAT
7. Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents
8. Validation des lieux pour la tenue des comités syndicaux
9. Constitution de la commission d'appel d'offres
10. Remboursement d'avance d'abonnement d'outils en ligne au directeur
11. Présentation de l'équipe et des missions
12. Feuille de route du Pôle Territorial pour fin 2026



Installation du comité syndical





Conseil Syndical du Pole Territorial de l'Albigeois et des Bastides

Appel au doyen/doyenne d'âge : _____

Secrétaire de séance : _____

Validation du PV du 11/02/2026

Pour

S'abstient

Contre



Conseil Syndical du Pole Territorial de l'Albigeois et des Bastides



3CS

9 titulaires / 5 suppléants



3CT

5 tit. / 3 sup.



CCMAV

3 tit. / 2 sup.



4C

3 tit. / 2 sup.



VAL81

3 tit. / 2 sup.

23 titulaires + 14 suppléants



Conseil Syndical du Pole Territorial de l'Albigeois et des Bastides

3CS

9 titulaires / 5 suppléants

3CT

5 tit. / 3 sup.

CCMAV

3 tit. / 2 sup.

4C

3 tit. / 2 sup.

VAL81

3 tit. / 2 sup.

Communauté de communes Carmausin-Ségala

9 Titulaires

- M. BALARAN Jean-Marc (Ste Croix)
- M. BOUYSSIÉ François (Carmaux)
- M. CINTAS Jean-Marc (St Benoit de Carmaux)
- M. CLERGUE Jean-Claude (Ste Gemme)
- M. HAMON Christian (Le Ségur)
- M. MALIET THIERRY (St Christophe)
- M. PUECH Christian (Moularès)
- M. RECOULES Vincent (Valdériès)
- M. SENGES Jean Marc (Almayrac)

5 Suppléants

- M. GARCIA Patrick (Blaye les Mines)
- Mme KULIFAJ-TESSON Mylène (Carmaux)
- Mme MIELVAQUE Julie (Jouqueviel)
- M. NORKOWSKI Patrice (Cagnac les Mines)
- M. SIBRA Jean-Michel (Combefa)



Conseil Syndical du Pole Territorial de l'Albigeois et des Bastides



3CS

9 titulaires / 5 suppléants



3CT

5 tit. / 3 sup.



CCMAV

3 tit. / 2 sup.



4C

3 tit. / 2 sup.



VAL81

3 tit. / 2 sup.

Communauté de communes Centre Tarn

5 Titulaires

- Mme MARAVAL Véronique (Réalmont)
- Mme PACORIG Bénédicte (Lamillarié)
- Mme VINCENT Nathalie (Montredon-Labessonnié)
- M. BROSSARD Jacques (Laboutarié)
- M. CALS Sylvian (Arifat)

3 Suppléants

- Mme MOLINIER BEAUDOU Orane (Réalmont)
- M. FERRIER Paul-Emile (Montredon-Labessonnié)
- M. SINQUIN Philippe (Poulan Pouzols)



Conseil Syndical du Pole Territorial de l'Albigeois et des Bastides



3CS

9 titulaires / 5 suppléants



3CT

5 tit. / 3 sup.



CCMAV

3 tit. / 2 sup.



4C

3 tit. / 2 sup.



VAL81

3 tit. / 2 sup.

Communauté de Communes des Monts d'Alban et Villefranchois

3 Titulaires

- M. ESPITALIER Jean-Luc (Saint André)
- Mme FOURMENT-ENJALBERT Valérie (Bellegarde-Marsal)
- Mme SANDRAL Sandrine (Teillet)

2 Suppléants

- M. BOUSQUET Bruno (Villefranche d'Albigeois)
- Mme ROQUES Emilie (Alban)



Conseil Syndical du Pole Territorial de l'Albigeois et des Bastides



3CS

9 titulaires / 5 suppléants



3CT

5 tit. / 3 sup.



CCMAV

3 tit. / 2 sup.



4C

3 tit. / 2 sup.



VAL81

3 tit. / 2 sup.

Communauté de Communes du Cordais et Causse

3 Titulaires

- Mme PINCZON DU SEL Delphine (Penne)
- Mme GRAVIER Sylvie (Milhars)
- M. BOUVIER Bernard (Livers-Cazelles)

2 Suppléants

- M. LAVAGNE Patrick (Les Cabannes)
- M. LAHAYES Nicolas (Penne)



Conseil Syndical du Pole Territorial de l'Albigeois et des Bastides



3CS

9 titulaires / 5 suppléants



3CT

5 tit. / 3 sup.



CCMAV

3 tit. / 2 sup.



4C

3 tit. / 2 sup.



VAL81

3 tit. / 2 sup.

Communauté de Communes Val 81

3 Titulaires

- Mme VIGROUX Myriam (Assac)
- Mme MARIETTA Clémence (Trébas)
- M. CRAYSSAC Claude (Valence d'Albigeois)

2 Suppléants

- M. MIOT Bernard (Crespinet)
- Mme BARBANCE Ghislaine (St Cirgue)



Election
Président·e
Vice-Présidents·es
Bureau



Election du Président·e

Désignation de deux assesseurs :

-
-

Président sortant : M. Jean-Luc Espitalier

Liste des candidats·es :

-
-
-



Election du bureau

Rappel des statuts

Article 10 : Le Bureau

Conformément aux articles L. 5741-1, L. 5711-1 et L. 5211-10 du CGCT, le Comité Syndical élit en son sein un bureau composé :

- D'un président,
- De six vice-présidents avec au moins un représentant par EPCI (sans que ce nombre ne puisse excéder 30% de l'effectif total du comité syndical).
- De six autres membres, en veillant à une représentation de l'ensemble de communautés de communes.

Composition du bureau sur la fin du mandat 2020-2026

	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3CT
Président				1	
Nb de VP	1	2	1		2
Nb de membres « autres » au bureau	1	2	1	1	1
Total	2	4	2	2	3
			13		



Election du bureau

Délibération sur le nombre de VP et autres membres

Proposition statutaire : 6 VP + 6 autres membres

	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3CT
Président				1	
Nb de VP	1	2	1		2
Nb de membres « autres » au bureau	1	2	1	1	1
Total	2	4	2	2	3
			13		



Election des Vice-Présidents-es

Pour mémoire	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3CT
Président				1	
Nb de VP	1	2	1		2
Nb de membres « autres » au bureau	1	2	1	1	1

Mandat	Candidat-e	CC
1 ^{er} vice- président	M. CALS → Elu	3CT
2 ^{ème} vice- président	M. SENGES → Elu	3CS
3 ^{ème} vice-président	Mme VIGROUX → Elue	VAL 81
4 ^{ème} vice-président	Mme GRAVIER → Elue	4C
5 ^{ème} vice-président	Mme VINCENT → Elue	3CT
6 ^{ème} vice-président	M. MALIET → Elu	3CS



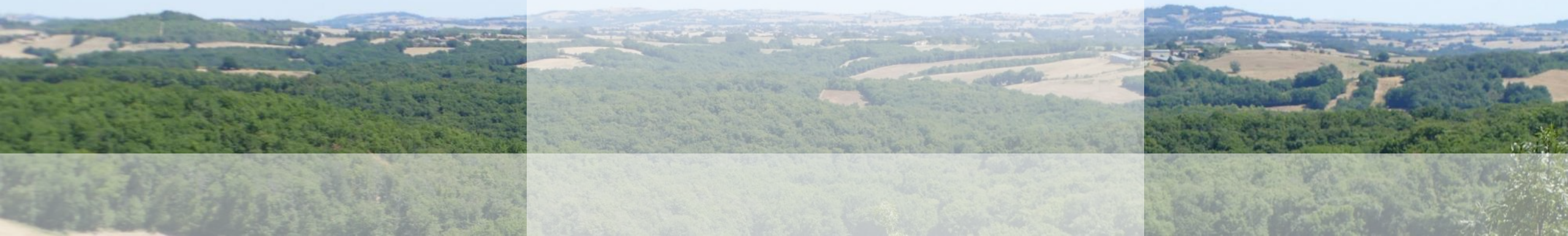
Election des autres membres du bureau

Pour mémoire	4C	3CS	VAL 81	CCMAV	3CT
Président				1	
Nb de VP	1	2	1		2
Nb de membres « autres » au bureau	1	2	1	1	1

Mandat	Candidat-e	CC
1 ^{er} autre membre	M. BALARAN → Elu	3CS
2 ^{ème} autre membre	M. PUECH → Elu	3CS
3 ^{ème} autre membre	Mme MARIETTA → Elue	Val 81
4 ^{ème} autre membre	Mme FOURMENT ENJALBERT → Elue	CCMAV
5 ^{ème} autre membre	Mme MARAVAL → Elue	3CT
6 ^{ème} autre membre	M. BOUVIER → Elu	4C



Lecture de la charte de l'élu local



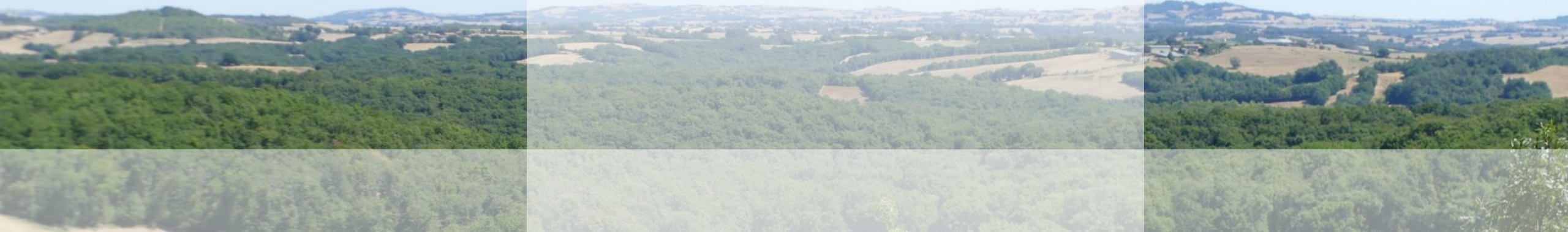


Charte de l'élu local

- L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
- Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
- L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
- L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
- Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
- L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
- Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.



Délégation au Président et au Bureau





Délégation au Président

- Signer les conventions avec les organismes de formation,
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- Prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution, et le règlement des marchés et accords-cadres passés selon une procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants n'entraînant pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 10 % ;
- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre afférentes,
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services,
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 1 000 €,
- Intenter au nom du Syndicat les actions en justice ou défendre le Syndicat dans les actions intentées contre lui,
- Réaliser des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximal de 400 000 €,



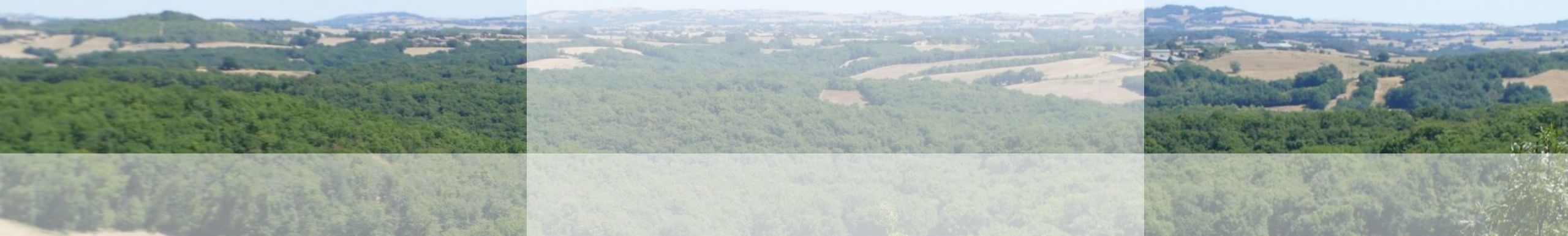
Délégation au Bureau

Délégations accordées lors de l'ancien mandat :

- Les demandes de financement au titre des Fonds Européens, de l'Etat, de la Région et du Département, ou de tout autre organisme entrant dans le champ des missions du Pôle Territorial ;
- La réponse à des appels à projet entrant dans le champ des missions du Pôle Territorial ;
- L'établissement de conventions avec des partenaires extérieurs ou des collectivités locales du territoire, toujours dans le champ des missions du Pôle Territorial
- La définition des modalités et la mise en œuvre d'un fonds de soutien aux initiatives citoyennes pour la transition écologique et énergétique, sous la forme d'un appel à projets : mise en place d'un règlement avec un comité d'agrément paritaire, modalités de contrôle et d'évaluation ;
- La décision d'attribution du fonds de soutien aux initiatives citoyennes sur la base d'une fiche-projet et d'un rapport de la commission d'agrément pour un montant maximum de 2000 €.



Désignation d'un représentant AGEDI





AGEDI : Agence de Gestion de Développement Informatique

Syndicat Mixte Ouvert ayant pour objet de mutualiser les coûts liés à l'informatisation des collectivités publiques locales, en concevant et développant des logiciels modernes et performants dédiés aux communes, intercommunalités et autres établissements publics.

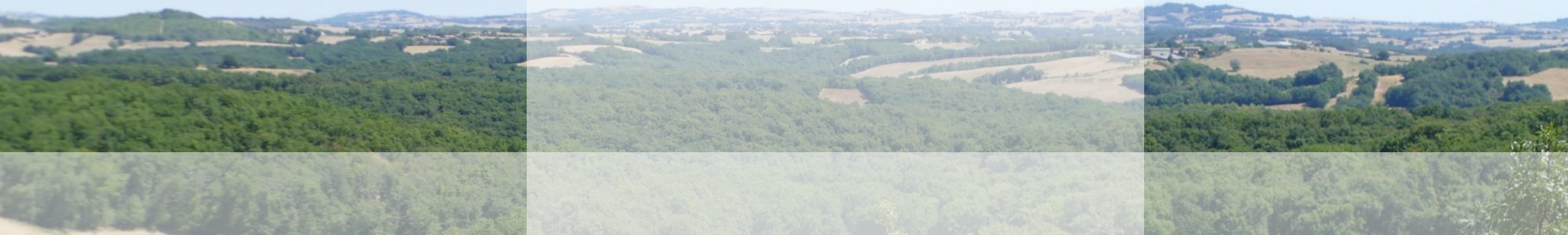
Outils mobilisés par le Pôle Territorial : logiciel de comptabilité et de paye

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

Nom du délégué : Jean Luc ESPITALIER



Désignation d'un représentant ADEFPAT





ADEFPAT

Association pour le DEveloppement par la Formation des Projets, Acteurs et Territoires

- Accompagner les transitions, soutenir l'entrepreneuriat local et renforcer les dynamiques collectives.
- Une approche singulière de « formation-développement », l'ADEFPAT agit au plus près des acteurs pour faire émerger, structurer et pérenniser des projets utiles aux territoires

Désignation des représentants du Pôle Territorial :

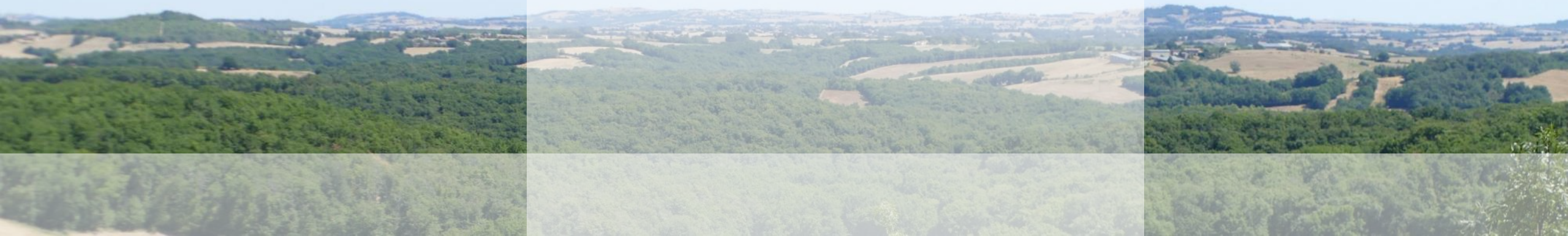
- Un titulaire : _____
- Un suppléant : _____

- ➔ Prendre part aux décisions pour l'accompagnement de nouveaux projets ;
- ➔ S'implication dans la gouvernance de l'association pour contribuer aux orientations stratégiques de l'ADEFPAT, en lien avec les enjeux de notre territoire ;
- ➔ Faire remonter nos besoins et priorités et enrichir les actions conduites collectivement ;

AG : mercredi 1er juillet à Sainte-Geneviève-sur-Argence



Indemnités de fonction du Président et des Vice- Présidents





Indemnités du président et des vice-présidents

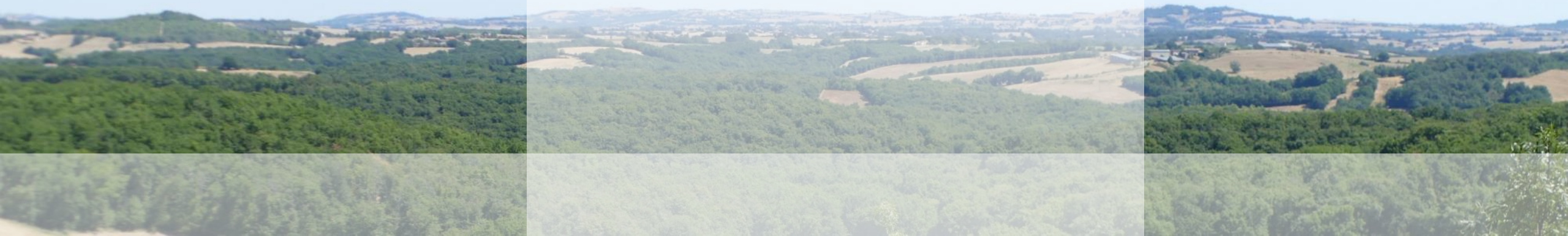
Les indemnités de fonction des élus sont calculées sur l'indice brut terminal de la fonction publique. Ce dernier pouvant être amené à évoluer, il n'y a pas lieu d'en faire mention.

Il est proposé à l'assemblée, de retenir les taux des Indemnités du Président et des Vice-Présidents définis lors du conseil syndical du 03/12/2025, à savoir :

Bénéficiaire	Taux de référence indice brut terminal de la fonction publique	Taux à appliquer
Président	29.53 %	13.288 %
1 ^{er} Vice-Président	11.81 %	5.314 %
2 ^{ème} Vice-Président	11.81 %	5.314 %
3 ^{ème} Vice-Président	11.81 %	5.314 %
4 ^{ème} Vice-Président	11.81 %	5.314 %
5 ^{ème} Vice-Président	11.81 %	5.314 %
6 ^{ème} Vice-Président	11.81 %	5.314 %



Validation des lieux pour la tenue des comités syndicaux





Lieu des comités syndicaux

Proposition d'organiser les comités syndicaux dans des lieux tournants sur des communes du Pôle Territorial :

- Cordes - Les Cabannes
- Carmaux
- Valence d'Albigeois
- Villefranchois d'Albigeois / Alban
- Réalmont
- ...



Composition de la commission appel d'offres





Commission appel d'offres

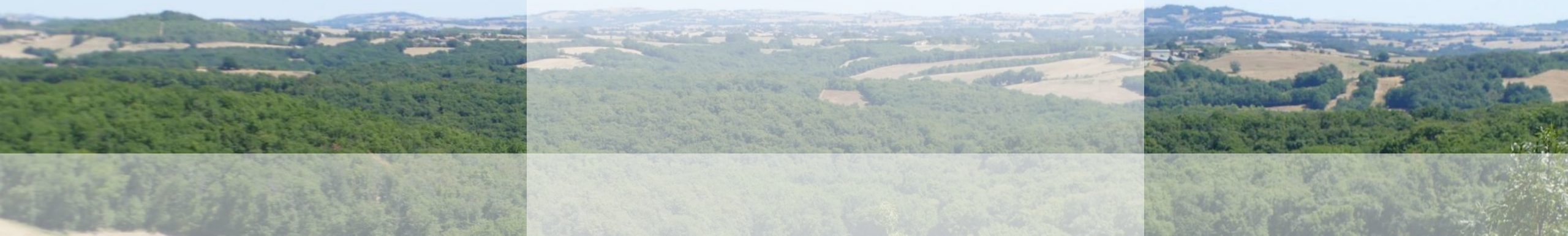
Conformément à l'article 22 du code des marchés publics, le comité syndical doit procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres, qui sera présidée de droit par le Président du PETR du Pays de l'Albigeois et des Bastides.
Cette commission doit être composée de 5 titulaires et 5 suppléants

Pour information, sur l'ancien mandat la commission n'a jamais été réunie !

Titulaires		Suppléants	
1.	_____	1.	_____
2.	_____	2.	_____
3.	_____	3.	_____
4.	_____	4.	_____
5.	_____	5.	_____



Remboursement d'avance d'outils en ligne





Remboursement d'outils en ligne

Plusieurs outils en ligne sont utilisés par le Pôle Territorial pour la réalisation de leurs missions :

- la plateforme de visioconférence ZOOM : 21,82 € / mois
- l'éditeur de publication CANVA : 109,99 € / an
- la plateforme de diffusion mails et newsletter BREVO : 362,88 €/an
- des diffusions sur les réseaux sociaux dont Facebook, Instagram : 200 € / an

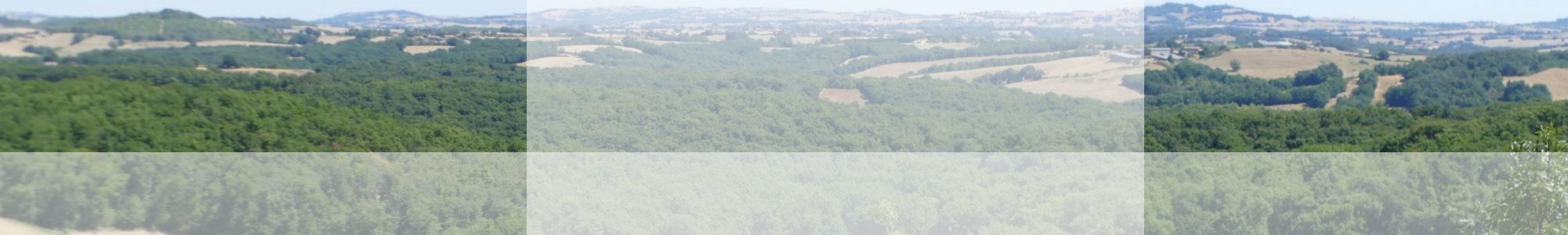
Total annuel estimé à : 934, 71 € / an

➔ Pas de possibilité de paiement par mandat ou prélèvement sans frais supplémentaire

➔ Prise en charge par le directeur et remboursement sur présentation d'un justificatif



Séquence d'interconnaissance





Question 1

Qui est élu·e pour la première fois ?



Question 2

Qui est élu·e pour la première fois au sein du syndicat mixte du Pôle Territorial Albigeois Bastides?



➤ Question 3

Qui est élu·e d'une commune de plus de 80 habitants ?

Qui est élu ·e d'une commune de plus de 250 habitants ?

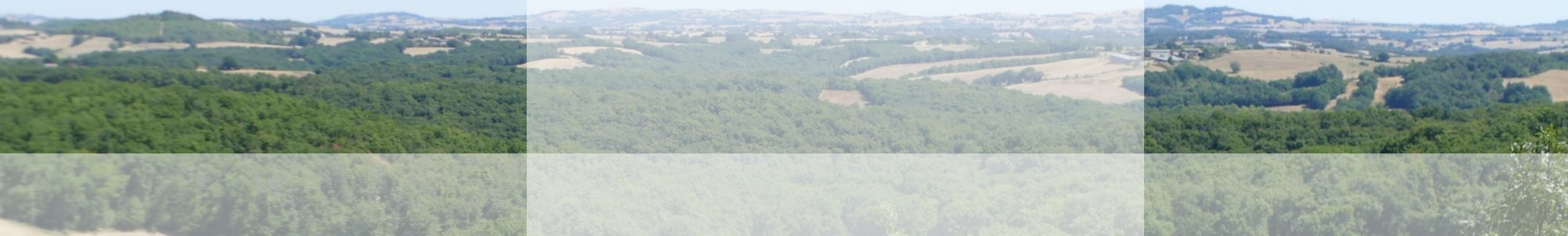
Qui est élu ·e d'une commune de plus de 500 habitants ?

Qui est élu ·e d'une commune de plus de 1000 habitants ?

Qui est élu ·e d'une commune de plus de 2500 habitants ?



Présentation de l'Équipe du Pôle Territorial Albigeois Bastides





Emmanuelle Subsol-Le Bordays

Aménagement, Urbanisme et Contrats Territoriaux



Missions

- **Accompagnement des porteurs de projets**
- Animation de réseau (PVD, BCO...)
- **Expertise technique :**
 - Urbanisme (SCoT...)
 - Aménagement des espaces publics et renaturation des cours d'écoles
 - Montage des opérations (financement...)
- **Animation des contrats** (COFIL , COTECH...)
- Production d'outils de **communication**
- Observation et expertise territoriale

Exemples

- Accompagnement de 4 communes avec le CAUE pour une réflexion renaturation de la cour d'école
- Lancement de la révision du SCoT Carmausin, Ségala, Causse et Cordais
- Conception des outils de communication du Pôle Territorial fin/début de mandat



Antoine Boutonné

Transition écologique et mobilisation citoyenne



Missions

- Accompagnement des porteurs de projets citoyens
- **Animation** de réseaux (Bouge ton climat, référents PCAET et transition écologique...)
- Gestion et développement de **projets de transition écologique**
- Déploiement de projets innovants, expérimentations
- **Facilitation et animation** intelligence collective, Production d'outils de communication et de valorisation des projets
- Observation et expertise territoriale

Exemples

- Dispositif d'aide en faveur de la **récupération d'eau de pluie pour les ménages et collectivités** : aides financières, animations sur la sobriété...
- 5^{ème} édition du **Fonds de soutien « Coup de Pousse »**
- **Appui évaluation des PCAET** des EPCI
- **Formation des agents** aux outils d'intelligence collective et à la transversalité
- Développement de la **filière « Pierre Sèche »**



François Hamard

Appui bâtiments et transition écologique



Missions

- Etablir une stratégie sur le patrimoine immobilier d'une collectivité
- Accompagner la création ou la rénovation d'un équipement public
- Mettre en place et calibrer un projet de récupération d'eau
- Optimiser l'usage et la consommation d'un bâtiment
- Sensibiliser aux enjeux du bâtiment et de l'énergie
- Déploiement d'outils numériques

Exemples

- Amélioration du confort d'été de l'école d'Alban
- Stratégie patrimoniale Cagnac, Milhars,...



Lucie Souday

Transition agricole et alimentaire



Missions

Pilotage du Projet Alimentaire Territorial :

- **Animation** du PAT et **liens** avec les partenaires et la communauté de communes
- **Réponse à des appels à projets** : mobilisation de partenaires, gestion, suivi et évaluation des programmes financés
- **Gestion et développement de stratégie** en lien avec les priorités du PAT
- Mise en place et pilotage de projets complexes
- **Accompagnement** des porteurs de projets dans la mise en place de leurs actions via de **l'observation du territoire, de l'expertise technique et de l'ingénierie de projet**

Exemples

- Approvisionnement de la restauration collective
- Stratégie foncière – installation – transmission agricole
- Sensibilisation des consommateurs : Goûtons nos campagnes



Sylvain Martini

Animation LEADER



Missions

- Accompagnement des porteurs de projets
- Expertise montage des opérations proposées au Leader
- Animation du comité de programmation
- Gestion, suivi et évaluation du programme
- Production d'outils de communication
- Animation territoriale pour l'émergence de nouvelles actions/projets
- Accompagnement des projets de coopération

Exemples

Coopération LEADER :

- Filière Pierre sèche /Terre de mines /Viaduc du Viaur

Accompagnement et rencontre des porteurs de projet

Suivi des dossiers LEADER

Évaluation continue du Programme LEADER



Feuille de route 2026

**Pôle Territorial
Albigeois Bastides**



Feuille de route 2026

Faire connaissance

Proposition d'organiser un temps de rencontre pour les délégués

Pour qui : nouveaux délégués et anciens pour ceux qui veulent une piqure de rappel

Lieu : à définir en fonction du nombre de participants + visio si souhaitée

Durée : 2h00

Quand : Avant la pause estivale

Contenu :

- Présentation du Pôle, de son fonctionnement et de son environnement institutionnel
- Présentation des dossiers et programmes en cours
- Présentation des perspectives / projections



Feuille de route 2026

Rencontrer les intercommunalités

Proposition d'organiser un temps de rencontre dans chaque communauté de communes

Pour qui : conseillers communautaires et maires

Lieu : Dans les locaux de la CC

Durée : 2h00

Quand : Entre Septembre et Novembre

Contenu :

- Témoignages d'anciens élus sur la mobilisation du Pôle
- Présentation des agents et des missions
- Intervention du Président sur la priorité du mandat
- Cap 26/32 : quelle suite ?



Feuille de route 2026

Recensement des projets des communes

Proposition d'organiser des permanences territoriales pour recenser les projets des communes sur le mandat (à articuler avec l'équipe de l'EPCI si elle le souhaite)

Pour qui : Maires – conseillers municipaux – secrétaires de mairie

Lieu : Dans les locaux de la CC

Durée : 1h00 → sur RDV

Quand : Courant Novembre

Contenu :

- Identification des projets pour en suite :
 - Permettre d'orienter vers les dispositifs d'aide adaptés
 - Proposer des accompagnements (bâtiments, adaptation...)
 - Qualifier nos maquettes et programmations CRTE et CTO



➤ Feuille de route 2026

Révision du projet de territoire

Proposition Travail de révision du projet de territoire en accord avec les autres documents cadre (projet de territoire des EPCI, PCAET, ...)

→ Redéfinir le nombre et les thèmes des commissions de travail lors d'un prochain Bureau :

Thèmes des commissions 2022-2026
Administration Générale – Finances - Personnel
Economie/emploi – Tourisme
Alimentation et transition agricole
Habitat Urbanisme – Aménagement de l'espace – Biodiversité
Transition énergétique et adaptation
Accès aux services et mobilité
Mobilisation citoyenne



Feuille de route 2026

Révision de la convention territoriale

Proposition d'une nouvelle convention entre le Pôle Territorial et les EPCI qui redéfinit :

- les missions accordées au Pôle Territorial
- Les opérations ponctuelles ou à la carte
- Les modalités de financements
- Les modalités de fonctionnement et de gouvernance

➔ Traduction des orientations et des propositions de Cap 26/32



Feuille de route 2026

Renouvellement du conseil de développement

Proposition : Définir ou Redéfinir les attentes des élus vis-à-vis de cette instance :

- Renouvellement de la composition
- Définir les articulations et le fonctionnement
- Définir le rôle et les missions



Feuille de route 2026

CFU 2025 – BS 2026 – Orientations financières 2027 et au delà

Organisation d'un prochain Conseil Syndical avant fin juin :

- CFU 2025
- BS 2026



Feuille de route 2026

A vos agendas !

Prochaine date pour un bureau : ___/___/_____

Prochaine date pour un conseil syndical (avant fin juin) : ___/___/_____



**Merci pour votre
attention !**

